



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Parcours

Adaptation au changement climatique & Redirection écologique



Mois de l'innovation publique
Novembre 2023



**MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET
DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGE DE LA MER**

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Service de la transformation ministérielle et de
l'animation du réseau | STMAR

Sous-direction de l'innovation pour les transformations | SDIT
Fabrique d'innovation pour les transitions | FIT



Réalisation : Novembre 2023

COORDINATION PÉDAGOGIQUE : Laetitia Libouton
CONCEPTION PÉDAGOGIQUE ET GRAPHIQUE :
Léa Kermarrec et Laure Catherin

Le parcours

Étape 1

7 NOVEMBRE 2023

Auditorium - Tour Sequoia (La Défense) - 9h30-12h

Quelle stratégie pour adapter la France aux crises écologiques ?
Table-ronde avec Marie Carrega (Bureau de l'adaptation au changement climatique - DGEC/MTECT), Félix Rannou (CGDD/MTECT) et Vincent Viguié (CIRED)

13 NOVEMBRE 2023

Étape 2

APS Ségur - Arche de La Défense - 9h30-12h

Adapter les territoires au réchauffement climatique
Table-ronde avec Guillaume Dolques (I4CE - Institut de l'économie pour le climat), Chloé Sagaspe (Ville de Paris), Loïc Linares et Yvon Iziquel (Sète agglomération Méditerranée)

Étape 3

15 NOVEMBRE 2023

APS Ségur - Arche de La Défense - 9h30-12h30

Redirection écologique : réorienter et renoncer démocratiquement à certaines de nos activités
Table-ronde avec le philosophe Alexandre Monnin (Origens MediaLab, ESC Clermont, Strate design), Caroline Balley-Tardy (Dre'Lab DREAL AURA), Olivier Erard (Syndicat mixte du Mont d'Or) et Xavier Perrin (Ville de Grenoble)

21 NOVEMBRE 2023

Espace 34 - Arche de La Défense - 9h30-13h ou 14h-17h30

Étape 4

Atelier pédagogique collaboratif de sensibilisation :
Les Ateliers de l'Adaptation au changement climatique
Animé par Juliette Nouel

Étape 5

28 NOVEMBRE 2023

Espace 34 - Arche de La Défense - 9h30-12h30

Atelier d'écriture slam :
Imaginez la France adaptée (ou non) en 2050
Animé par les slameurs de La Tribut du Verbe

La **Fabrique d'innovation pour les transitions** du Secrétariat général du pôle ministériel Transition écologique, Cohésion des territoires, Transition énergétique, Mer propose à tous les agents publics un parcours d'acculturation à l'adaptation au changement climatique et à la redirection écologique.

Les 5 étapes du parcours permettent de **sensibiliser, comprendre et s'engager** autour des enjeux d'adaptation au changement climatique et des politiques publiques qui en découlent à l'échelle nationale et des territoires.

Ce parcours d'acculturation propose différents degrés d'investissement, selon que vous choisissiez de suivre une ou plusieurs étapes.

Associant expertises et expériences, interventions d'experts, apprentissage par le jeu, créativité et faisant le lien entre culture et transitions, il contribue à développer une culture commune sur l'adaptation au changement climatique auprès des agents publics !

Atténuation, adaptation : quelle différence ?



ATTÉNUATION

1^{er}  pilier de la politique climatique française

Il traite les **CAUSES** du réchauffement climatique

COMMENT ? grâce à des mesures visant à limiter et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Exemples de **POLITIQUES & ENGAGEMENTS** à différentes échelles

Accords de Paris pour le Climat

Stratégie nationale bas carbone (SNBC)

Plans Climat-Air-Energie Territoriaux (PCAET)

ADAPTATION

2nd  pilier de la politique climatique française

Il traite les **IMPACTS** du réchauffement climatique

COMMENT ?

Grâce à des mesures visant à rendre les populations, les infrastructures, les entreprises plus résilientes pour faire face aux risques naturels augmentés par le changement climatique (inondations, érosion côtière, canicules, sécheresses, incendies, retrait-gonflement des argiles, etc.)



Exemples de **POLITIQUES & ENGAGEMENTS** à différentes échelles

Plan national d'adaptation au changement climatique

Plan national de gestion des vagues de chaleur

Stratégies climat des collectivités

Plan local d'urbanisme bioclimatique

Qu'est-ce que l'adaptation ?

Le concept d'adaptation

La définition de l'adaptation a été affinée au rythme des rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évaluation du climat (GIEC). La capacité d'adaptation est le degré d'ajustement d'un système à des changements climatiques afin d'atténuer les dommages potentiels, de tirer parti des opportunités ou de faire face aux conséquences.

La mal-adaptation

On utilise le concept de mal-adaptation pour désigner un changement opéré dans les systèmes naturels ou humains qui font face au changement climatique et qui conduit (de manière non intentionnelle) à augmenter la vulnérabilité au lieu de la réduire.

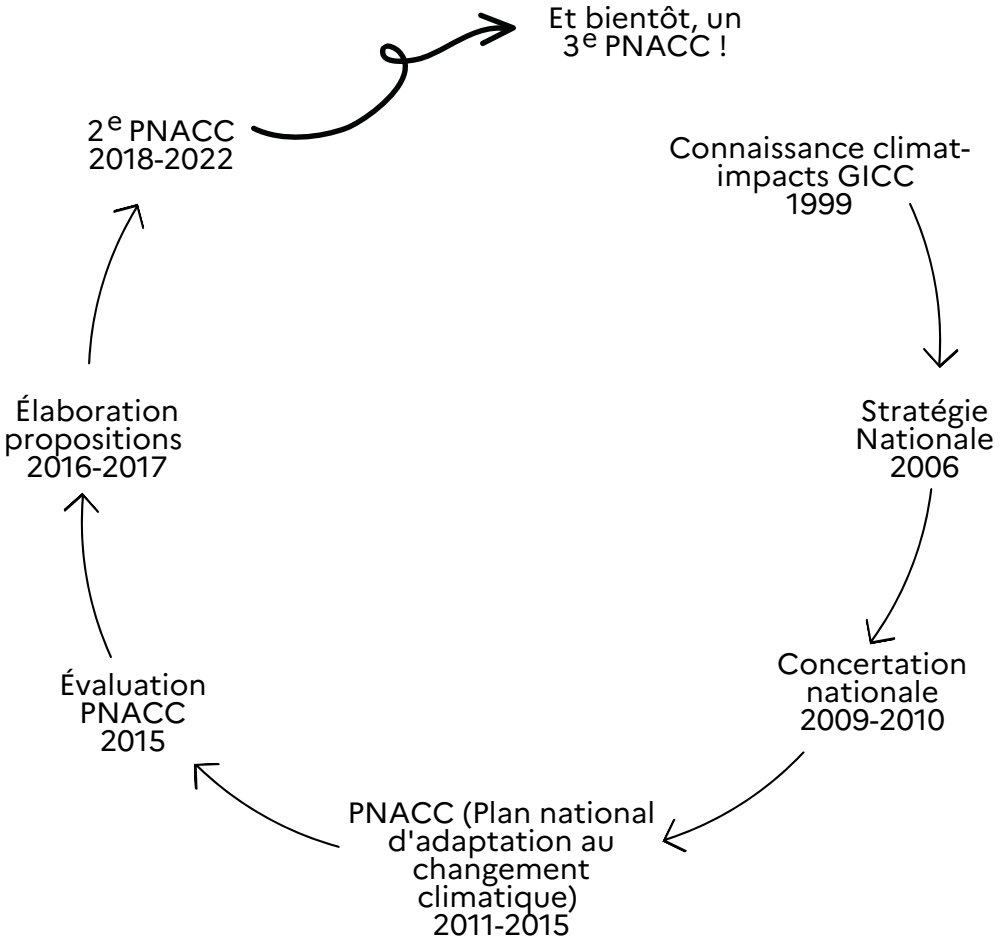
Une situation de mal-adaptation correspond à l'une des situations suivantes :

- utilisation inefficace de ressources comparée à d'autres options d'utilisation (par exemple, le recours massif à la climatisation au lieu de l'investissement dans l'isolation) ;
- transfert incontrôlé de vulnérabilité, d'un système à un autre, mais également d'une période à une autre ; réduction de la marge d'adaptation future : mesures qui limitent la flexibilité éventuelle (par exemple, plantation d'essences d'arbres à rotation longue) ;
- erreur de calibrage : sous-adaptation ou adaptation sous-optimale (par exemple, une digue de protection n'a pas été suffisamment rehaussée).

Prendre la mesure du risque de mal-adaptation, c'est notamment privilégier le choix de stratégies « sans regret », qui permettent de réduire la vulnérabilité au changement climatique et qui gardent des avantages quelles que soient les évolutions climatiques.

ZOOM SUR

Les politiques nationales d'adaptation au changement climatique



Source : <https://www.ecologie.gouv.fr/adaptation-france-au-changement-climatique>



Testez vos connaissances sur l'adaptation au changement climatique

Quel aventurier ou aventurière de l'adaptation êtes-vous ?

Répondez aux questions et découvrez si vous êtes incollable
sur le changement climatique et ses impacts !

Réponses page 46

A. L'objectif de l'accord de Paris de 2015 est de contenir le réchauffement climatique par rapport aux niveaux préindustriels à :

1. + 2°C
2. Inférieur à + 2°C, de préférence à + 1,5°C
3. Inférieur à + 3°C, de préférence à + 2°C
4. + 4°C

B. Quel nom porte la feuille de route de la France pour l'atténuation du changement climatique, outil de planification de la décarbonation de l'économie nationale ?

1. Le Plan national d'adaptation au réchauffement climatique (PNACC)
2. La Stratégie française énergie-climat (SFEC)
3. La Stratégie nationale bas-carbone (SNBC)
4. L'Agenda 21

C. Quel grand enjeu figure au côté de l'atténuation dans la politique climatique française ?

1. La sobriété énergétique
2. L'adaptation au changement climatique
3. La résilience

D. Quel nom porte le document-cadre pour l'adaptation de la France aux conséquences du réchauffement climatique ?

1. Le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC)
2. Le Plan national de gestion des vagues de chaleur
3. Le Plan de sobriété énergétique

E. Sur quelle période s'applique le deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-2) ?

1. 2015-2019
2. 2018-2022
3. 2020-2024

F. Qu'est ce qui a notamment été développé dans le cadre du PNACC-2 pour aider les territoires à s'adapter et faire face aux impacts du réchauffement climatique ?

1. Des points « info énergie » territoriaux
2. Des COP régionales
3. Un Centre de ressources sur l'adaptation au changement climatique

G. Quelle trajectoire de réchauffement de référence est-il proposé de retenir dans la troisième version du PNACC pour adapter la France au changement climatique ? (deux réponses attendues)

1. +3°C au niveau mondial en 2100
2. +3°C en France en 2100
3. +4°C au niveau mondial en 2100
4. +4°C en France en 2100

H. Quels outils de planification regroupera la future Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) ?

1. Le Secrétariat général à la planification écologique (SGPE), le Haut Conseil pour le Climat (HCC) et le Conseil national de la transition écologique (CNTE)
2. La Stratégie nationale bas carbone (SNBC-3), la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3)
3. La Stratégie nationale bas carbone (SNBC-3), la loi d'accélération énergies renouvelables (EnR) et nucléaire et la loi industrie verte

I. Du fait du réchauffement climatique, jusqu'à combien de logements pourraient être potentiellement atteints par le recul du trait de côte en France métropolitaine et dans les DOM en 2100 ?

1. Jusqu'à 5000 logements
2. Jusqu'à 50 000 logements
3. Jusqu'à 500 000 logements

J. A l'échelle mondiale, à combien est estimée l'augmentation des incendies extrêmes d'ici 2100 ?

1. 20 %
2. 35 %
3. 50 %

K. Avec un réchauffement de 1,5°C par rapport à la période préindustrielle, quel pourcentage des stations de ski d'Europe sera confronté à un risques « très élevé » de pénuries de neige ?

1. 16 %
2. 32 %
3. 55 %

L. Face aux risques de crues, d'inondations et de submersion, quelles actions d'adaptation peuvent être mises en œuvre à l'échelle des territoires ? (plusieurs réponses possibles)

1. Rendre les sols perméables
2. Créer des zones d'expansion de crues
3. Effectuer des travaux d'enrochement

M. Face aux risques de pénuries d'eau, quelles actions d'adaptation peuvent être mises en œuvre à l'échelle des territoires ? (plusieurs réponses possibles)

1. Réutiliser 10 % des eaux usées (de pluie, issues de process industriels, des douches, lavabo, etc.) d'ici 2030
2. Restaurer les zones humides (marais, tourbières, lacs, ...)
3. Informer au mieux des restrictions en fonction de la géolocalisation, la catégorie d'utilisateur et communiquer les écogestes selon la situation hydrologique locale.

N. La notion de redirection écologique postule que nous ne pouvons pas poursuivre notre mode de développement actuel en respectant nos objectifs climatiques et en préservant les ressources et la biodiversité sans renoncer à certaines activités, infrastructures et modes de production. Pour être acceptables, ces renoncements doivent remplir trois critères, lesquels ?

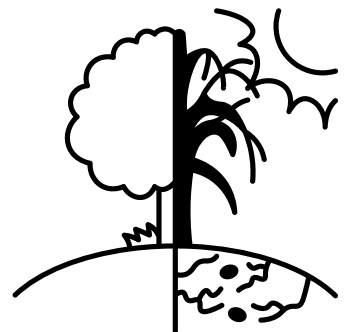
1. Autoritaires, anticipés, progressifs
2. Démocratiques, anticipés et non-brutaux
3. Concertés, arbitrés sans anticipation, brutaux si nécessaire



É
T
A
P
E
1

Quelle stratégie pour adapter la France aux crises écologiques ?

Connaître et comprendre les réglementations et engagements de la France en matière d'adaptation au changement climatique





Qu'est ce que le PNACC ?

LE PLAN NATIONAL D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis 2006, la France dispose d'une stratégie nationale d'adaptation au changement climatique qui exprime le point de vue de l'État sur la manière d'aborder la question de l'adaptation au changement climatique. Elle a été élaborée dans le cadre d'une large concertation menée par l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC), impliquant les différents secteurs d'activités et la société civile, sous la responsabilité du délégué interministériel au développement durable.

Source : <https://www.ecologie.gouv.fr/adaptation-france-au-changement-climatique>

PNACC-1 (2011 - 2015)

Afin de présenter des mesures concrètes et opérationnelles pour préparer la France à faire face et à tirer parti de nouvelles conditions climatiques, la France s'est dotée en 2011 de son premier PNACC pour une période 5 ans.

Les mesures préconisées concernaient tous les secteurs d'activité autour de quatre objectifs :

- protéger les personnes et les biens
- éviter les inégalités devant les risques
- limiter les coûts et tirer parti des avantages
- préserver le patrimoine naturel

PNACC-2 (2018-2022)

A la suite de la COP21, la France a lancé les travaux pour actualiser le PNACC en cohérence avec l'Accord de Paris. Des évolutions importantes sont proposées, qui concernent notamment :

- un meilleur traitement du lien entre les différentes échelles territoriales
- l'implication des filières économiques et la promotion des solutions fondées sur la nature
- une attention particulière aux territoires ultra-marins, particulièrement impactés par le changement climatique

PNACC-3 : 2023, et après ?

En préparation, le troisième Plan national marquera un tournant majeur !

Le gouvernement prépare actuellement le successeur du PNACC-2, qui s'intégrera à la nouvelle Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC).

Vers un scénario plus pessimiste à +4°C ?

Comme l'a annoncé le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le PNACC-3 intégrera un scénario plus réaliste au regard de la dynamique actuelle, qui permettra de s'assurer que les Français sont bien protégés des impacts du changement climatique. En effet, bien que la France vise la neutralité carbone en 2050, compte-tenu des difficultés à stabiliser puis réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale, il s'agirait de s'adapter progressivement aux niveaux de réchauffement suivants, par rapport à l'ère pré-industrielle :

- 2030 : +1,5°C dans le monde, soit à +1,5° en France métropolitaine
- 2050 : +2°C dans le monde, soit +2,7° en France métropolitaine
- 2100 : +3°C dans le monde, soit +4°C en France métropolitaine

Les intervenants

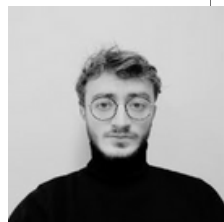


Marie Carrega

Cheffe du bureau adaptation au changement climatique de la Direction générale énergie climat (Ministères de la Transition écologique et de la Transition énergétique)

Félix Rannou

Chargé de mission économie des risques naturels et adaptation au changement climatique, Commissariat général au développement durable (MTECT)



Vincent Viguié

Chercheur en économie de l'adaptation au changement climatique (CIRED)



Mes notes



Ce que je trouve intéressant...

A large, empty rectangular area with rounded corners, intended for writing notes about interesting topics. It is bounded by a thin black line that follows the rounded corners.

Ce qui m'inquiète...

A large, empty rectangular area with rounded corners, intended for writing notes about concerns. It is bounded by a thin black line that follows the rounded corners.

Ce qui m'interroge...

A large, empty rectangular area with rounded corners, intended for writing notes about questions or uncertainties. It is bounded by a thin black line that follows the rounded corners.



Pour aller plus loin



Adaptation de la France au changement climatique

<https://www.ecologie.gouv.fr/adaptation-france-au-changement-climatique>

Site internet du Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des territoires sur l'adaptation au changement climatique



Les impacts économiques et politiques du changement climatique – Cours de Vincent Viguié

https://www.vincentviguie.com/courses/cout_climat/#/adaptation-au-changement-climatique-en-france

Un cours sur les impacts du changement climatique, leurs conséquences et l'adaptation à ces derniers, donné dans le cadre de diverses formations à l'École des Ponts ParisTech, l'École Polytechnique, l'École Nationale de la Météorologie, AgroParisTech, etc.

Rapport 2023 : Les incidences économiques de l'action pour le climat – Dommages et adaptation

<https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2023-les-incidences-economiques-de-laction-pour-le-climate-thematique-dommages.pdf>



Les travaux sur les incidences économiques de l'action pour le climat ont également donné lieu à onze rapports thématiques, rédigés par des équipes issues de différentes institutions. Ce rapport aborde la thématique "Dommages et adaptation", coordonné par Xavier Timbeau, avec notamment l'intervention de Félix Rannou (CGDD).

É T A P E 2

Adapter les territoires au réchauffement climatique

Quelles actions et politiques publiques à l'échelon local pour adapter les territoires aux conséquences du changement climatique ?





7 idées reçues qui freinent l'adaptation au changement climatique

Idée reçue n°1

« Pas la peine de s'adapter, on arrivera suffisamment à atténuer le changement climatique... »

C'est faux. Quoique l'on fasse, le changement climatique est déjà enclenché : on en voit bien les effets visibles en France et dans le monde : sécheresses, canicules, inondations... Les politiques volontaristes peuvent contenir ces effets mais pas les gommer à court terme.

Idée reçue n°2

« L'homme s'est toujours adapté. On s'adaptera spontanément. »

Faux. Nous n'avons aucune certitude sur la capacité de notre société et surtout de nos écosystèmes à s'adapter de façon naturelle et spontanée à ces bouleversements. Leur ampleur et leur rapidité est totalement inédite.

Idée reçue n°3

« Les vrais changements climatiques n'arriveront qu'après 2050, il est donc inutile de s'adapter maintenant. »

Faux encore. Il faut du temps, beaucoup de temps, pour opérer les changements nécessaires en vue de s'adapter. Si l'on ne se prépare pas dès à présent au changement climatique, les dommages et les coûts induits seront bien supérieurs à l'effort d'anticipation.

Idée reçue n°4

« Le changement climatique est plein d'incertitudes, il est donc trop tôt pour s'y adapter. »

NON ! Anticiper le devenir du climat, de la société et du territoire est possible et fructueux dès aujourd'hui. Il y a peu d'incertitude sur ce que sera le climat à horizon 2050, largement déterminé par les quantités de gaz à effet de serre qui ont déjà été envoyées dans l'atmosphère.

Idée reçue n°5

« Il y aura bien une solution technologique qui nous sauvera ! »

Faux : croire que seule la technologie réglera le problème du changement climatique est un pari risqué, voire une utopie, estiment les scientifiques du GIEC.

Idée reçue n°6

« Le changement climatique est global, l'adaptation doit être nationale et internationale. »

Non ! Une approche locale est nécessaire. Oui, le changement climatique est un phénomène mondial, dont les causes nécessitent d'être traitées à l'échelle internationale. Mais il ne s'exprime pas de la même façon dans les différents territoires..

Idée reçue n°7

« S'adapter, c'est baisser les bras, renoncer à lutter contre le dérèglement climatique. »

Surtout pas ! Les deux actions sont tout aussi cruciales et indispensables l'une que l'autre. L'adaptation n'est pas un prétexte pour cesser les efforts d'atténuation. Il faut tout faire pour limiter la hausse de température mondiale. Chaque dixième de degré supplémentaire compte. Il s'agit de « gérer l'inévitable, éviter l'ingérable », selon la formule du climatologue italien Filippo Giorgi.

Les intervenants



Guillaume Dolques

Chercheur – Adaptation au changement climatique

I4CE - Institut de l'économie pour le climat

Chloé Sagaspe

*Conseillère de Paris et du 11e arrondissement
déléguée à la transition écologique,
au Plan Climat, à l'eau et à l'énergie*

*Vice-Présidente de la commission
Environnement - Climat et Biodiversité - Propreté*



Loïc Linares

Sète agglomération méditerranéenne

Vice Président à la Transition écologique

Yvon Iziqel

*Sète agglomération méditerranéenne
Chef de projet adaptation au changement
climatique et recomposition spatiale
Transition écologique*



Mes notes



Ce que je trouve intéressant...

A large, empty rectangular area with rounded corners, defined by a thin black line, intended for writing notes about interesting topics.

Ce qui m'inquiète...

A large, empty rectangular area with rounded corners, defined by a thin black line, intended for writing notes about concerns.

Ce qui m'interroge...

A large, empty rectangular area with rounded corners, defined by a thin black line, intended for writing notes about questions or uncertainties.



Pour aller plus loin



Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique

<https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/>



Ce centre de ressources est développé dans le cadre du deuxième plan national d'adaptation au changement climatique. Il est le fruit d'un travail partenarial entre le Cerema, l'ONERC, L'ADEME et Météo France.



TACCT : Une démarche complète pour s'adapter au changement climatique

<https://tacct.ademe.fr/>

La démarche TACCT, dédiée aux collectivités, permet d'élaborer une politique d'adaptation au changement climatique de « A à Z », du diagnostic de vulnérabilité jusqu'au suivi des mesures et à l'évaluation de la stratégie. TACCT s'adapte aux différents contextes des collectivités, quelque soient leur taille, leur situation géographique ou les activités économiques présentes sur leur territoire.

Adaptation : ce que peuvent (et doivent) faire les collectivités

https://www.i4ce.org/wp-content/uploads/2023/01/Adaptation-ce-que-peuvent-et-doivent-faire-les-collectivites_V2.pdf



Les impacts du changements climatiques sont locaux et une grande partie de l'adaptation des territoires reposera sur les collectivités. Ce Point Climat d'I4CE liste les actions que peuvent (et doivent) mettre en place les collectivités .



Rapport 2023 de Mission d'information et d'évaluation du conseil de Paris – Paris 50°C

https://cdn.paris.fr/paris/2023/04/21/paris_a_50_c-le_rapport-jc4H.pdf

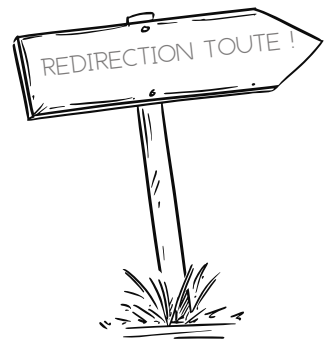
Ce rapport met en lumière les causes et les effets de l'inadaptation mais émet aussi une série de préconisations afin de rafraîchir la ville et d'éviter que cette dernière ne devienne inhabitable.



É
T
A
P
E
3

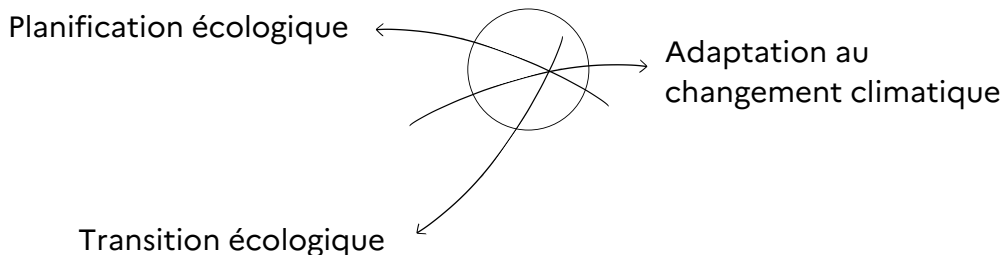
Redirection écologique :

Réorienter et renoncer démocratiquement à certaines de nos activités pour nous adapter au changement climatique



Qu'est ce que la redirection écologique ?

Un concept au carrefour de plusieurs notions



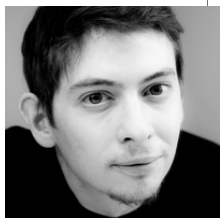
La **redirection écologique**, initiée par Alexandre Monnin, Emmanuel Bonnet et Diego Landivar, part du principe qu'il ne sera pas possible ni souhaitable de maintenir certaines de nos activités qui ne peuvent l'être et qui ne doivent pas l'être du fait du changement climatique. Elle cherche au contraire à les « rediriger » sur des trajectoires compatibles avec les limites planétaires mais aussi avec les conséquences déjà existantes et à venir du changement climatique. Elle peut donc être considérée comme un prolongement de la notion d' **adaptation** .

La redirection écologique met au cœur de ses réflexions la question du **renoncement** : il s'agit de réfléchir dès maintenant aux activités et infrastructures qu'il est devenu ou qu'il va devenir insoutenable de maintenir pour l'État, les collectivités ou les entreprises à l'échelle d'un territoire. Cela implique de penser la fermeture et les nécessaires arbitrages qu'il convient de réaliser avec le plus grand soin possible, dans une perspective de justice sociale et environnementale et afin de garantir le respect du processus démocratique. Non comme une fin en soi, donc, mais comme un moyen de maintenir des conditions d'habitabilité et de procéder aux nécessaires adaptations à venir.

Pour aller plus loin :

<https://www.horizonspublics.fr/environnement/quest-ce-que-la-redirection-ecologique>

Les intervenants

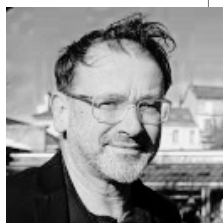


Alexandre Monnin

Directeur du MSc "Stratégie et Design pour l'Anthropocène", directeur de la Recherche d'Origens et professeur à l'ESC Clermont

Xavier Perrin

Conseiller en gestion & stratégie / Bifurcations, communs et redirection écologique à la Ville de Grenoble



Olivier Erard

Directeur du SMMO (Syndicat Mixte Mont D'or) et responsable ingénierie de transition à la Station de Métabief

Caroline Balley-Tardy

Coordinatrice du Dre'Lab, laboratoire d'innovation territoriale de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, et chargée de mission innovation collaborative



Mes notes



Ce que je trouve intéressant...

A large, empty rectangular area with rounded corners, intended for handwritten notes. It is bounded by a thin black line that starts at the top right, goes left, then down, then right, and finally up to the top left corner.

Ce qui m'inquiète...

A large, empty rectangular area with rounded corners, intended for handwritten notes. It is bounded by a thin black line that starts at the top left, goes right, then down, then left, and finally up to the top right corner.

Ce qui m'interroge...

A large, empty rectangular area with rounded corners, intended for handwritten notes. It is bounded by a thin black line that starts at the top right, goes left, then down, then right, and finally up to the top left corner.

Pour aller plus loin



Master of Science "Strategy & Design for the Anthropocene"

www.strategy-design-anthropocene.org/fr/msc-strategy-and-design-for-the-anthropocene



Cette formation a été co-fondée par Alexandre Monnin (qui en est aujourd'hui le directeur), Diego Landivar et Emmanuel Bonnet tous trois enseignants au sein de l'ESC Clermont et respectivement directeur de la recherche, directeur et co-fondateur et membre d'Origens Media Lab.



Protocole Piscine à la Ville de Grenoble – Rapport Origens Medialab 2021

www.calameo.com/books/0041903763fa9f184bd4d

La Ville de Grenoble et le laboratoire de recherches Origens Medialab ont élaboré un rapport sur l'avenir des piscines municipales face à l'urgence climatique. Un document qui élabore plusieurs hypothèses sur le devenir de ces équipements, souvent vieillissants et coûteux, mais qui revêtent une grande importance sociale.

Guide pratique pour engager les dirigeant(e)s dans la redirection écologique de leurs activités de la CRESS Nouvelle Aquitaine

www.cress-na.org/publication/un-guide-pratique-pour-engager-les-dirigeant-e-s-dans-la-redirection-ecologique-de-leurs-activites



La CRESS Nouvelle-Aquitaine, missionnée par la Mairie de Bordeaux, publie un guide pratique pour engager les dirigeant(e)s dans la redirection écologique de leurs entreprises, quelles relèvent de l'ESS ou non. Un étudiant du Master of Science cité plus haut y a contribué.



Site internet d'Origens Media Lab

www.origensmedialab.org

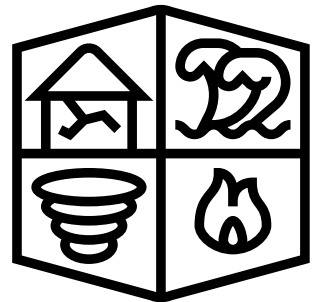
Origens Media Lab est un laboratoire de recherches conçu comme un tiers-lieu interdisciplinaire en sciences humaines et sociales.

É
T
A
P
E

4

Ateliers de l'Adaptation au changement climatique (AdAcc)

Comprendre par le jeu et la pédagogie ce qu'implique concrètement l'adaptation au changement climatique, en tant qu'individu et en tant que société.



Les Ateliers de l'Adaptation au Changement Climatique | AdACC

En trois heures, les Ateliers de l'Adaptation au changement climatique donnent les clefs pour faire collectivement les bons choix et éviter les maladaptations.



Quels sont les objectifs ?

- 1 Définir le champ de l'adaptation**
L'adaptation (agir sur les conséquences du changement climatique) est très souvent confondue avec l'atténuation (agir sur ses causes). On commence donc par une petite mise au point.
- 2 Acquérir une méthode pour faire les bons choix**
En matière d'adaptation, on fait souvent les mauvais choix sans le vouloir, ni même le savoir. Il faut donc une méthode pour éviter de renforcer le risque en cherchant à le réduire et, surtout, obtenir le maximum de co-bénéfices.
- 3 Expérimenter la dimension collective**
L'atelier offre une expérience d'intelligence collective et permet de comprendre que, sans dialogue et collaboration entre les acteurs concernés, une mesure d'adaptation risque l'échec au moment de sa mise en œuvre.
- 4 Comprendre l'urgence**
En matière d'adaptation comme en matière d'atténuation, le temps presse et il ne faut pas dépasser certaines limites.

Comment se déroule un atelier ?

2 séquences :

- Acquisition des notions de base et découverte de la méthode | 1h30
- Mise en pratique de la méthode sur un enjeu spécifique aux participants | 1h30

L'intervenante



Juliette Nouel

Journaliste indépendante spécialisée sur les enjeux énergétiques, le changement climatique et le déclin de la biodiversité, Juliette Nouel est animatrice de diverses formations dans les organisations pour aider à la prise de conscience de l'urgence écologique, dont la Fresque du climat. Elle est aussi la créatrice de l'atelier sur l'adaptation aux changements climatiques.

Mes notes



Ce que je trouve intéressant...

A large, empty rectangular area with rounded corners, defined by a thin black line, intended for writing notes about interesting topics.

Ce qui m'inquiète...

A large, empty rectangular area with rounded corners, defined by a thin black line, intended for writing notes about concerns.

Ce qui m'interroge...

A large, empty rectangular area with rounded corners, defined by a thin black line, intended for writing notes about questions or uncertainties.

É

T

A

P

E

5

Atelier d'écriture slam : Imaginez la France adaptée (ou non) en 2050

Produire des récits sous forme de slam imaginant des futurs possibles (désirables ou non) pour la France en 2050, adaptée ou non aux conséquences du réchauffement du climat.





Atelier d'écriture slam

Imaginez la France adaptée (ou non) en 2050

En trois heures, venez imaginer et nous partager à quoi ressemblera la France en 2050 à travers un atelier d'écriture et de créativité. Cet atelier sera animé par 2 slameurs de la compagnie La Tribut du Verbe.



Qu'est-ce que le Slam ?

En américain, « slam » signifie faire claquer les mots. C'est un espace d'expression, une prise de parole libre en public, la slam session.

Démarche et objectifs

Le but de l'initiation au slam est de proposer une autre approche de la langue française : celle de la pratique Slam, où les règles n'existent que pour être contournées et où la seule limite est la quantité d'encre dans son stylo. Les slameurs présents lors de l'atelier sauront s'adapter au niveau de chacun mais aussi susciter l'envie d'écrire, de découvrir le slam et pour les plus décidés, de déclamer leur texte.

L'accent est mis sur le côté ludique à travers une série de jeux d'écriture offrant un nouveau regard sur les mots.

Cet atelier permettra à chacun de mettre sur papier sa créativité, son imagination mais aussi ses émotions vis-à-vis du futur.

www.latributduverbe.com/prestations-slam/ateliers-d-ecriture-slam/

Les intervenants



Mix Ô Ma Prose

Slameur de La Tribut du Verbe

SanDenKR

Slameur de La Tribut du Verbe



Fondée en 2005 La Tribut du Verbe est une compagnie de slam poésie articulée autour de Cocteau Mot Lotov et de Mix ô ma Prose, deux des membres fondateurs présents sur les scènes slam lyonnaises depuis leur commencement en janvier 2002 au Bistroy, sur les pentes de la Croix-Rousse.

La Tribut du Verbe fait du slam un véritable spectacle grâce à ses polyphonies, sa mise en scène soignée, son rythme, ses jeux de sonorités et de mots, son humour et sa thématique consciente mais jamais moralisatrice. Toujours a capella elle s'adresse au plus large public.

Mes notes



Ce que je trouve intéressant...

Ce qui m'inquiète...

Ce qui m'interroge...

Réponses au quiz



La démarche d'adaptation, enclenchée au niveau national par le ministère de l'Environnement à la fin des années 1990, est complémentaire des actions d'atténuation. Elle vise à limiter les impacts du changement climatique et les dommages associés sur les activités socio-économiques et sur la nature. Les politiques publiques d'adaptation ont pour objectifs d'anticiper les impacts à attendre du changement climatique, de limiter leurs dégâts éventuels en intervenant sur les facteurs qui contrôlent leur ampleur (par exemple, l'urbanisation des zones à risques) et de profiter des opportunités potentielles.

Si l'atténuation consiste à la mise en œuvre d'action pour réduire de façon importante les émissions de gaz à effet de serre afin de contenir le niveau de réchauffement du climat en deçà de 2°C, l'adaptation consiste à se préparer et à adapter nos systèmes et activités aux changements inévitables qui adviendront même en atténuant nos GES, afin d'affronter les conséquences du réchauffement climatique dans les meilleures conditions possibles.

Il s'agit de l'adaptation au changement climatique.

C. Réponse 2

C'est la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) qui planifie la feuille de route à suivre par la France pour atténuer ses émissions de gaz à effet de serre dans les différents secteurs de l'économie.

B. Réponse 3

Inférieur à 2°C, de préférence à 1,5°C.

A. Réponse 2

D. Réponse 1

Il s'agit du Plan national d'adaptation au changement climatique, qui comprend des mesures concrètes et opérationnelles pour préparer la France à faire face et à tirer parti de nouvelles conditions climatiques. La France s'est dotée de son premier PNACC en 2011 pour une période de 5 ans, qui préconisait des mesures concernant tous les secteurs d'activité autour de 4 objectifs : protéger les personnes et les biens ; éviter les inégalités devant les risques ; limiter les coûts et tirer parti des avantages ; préserver le patrimoine naturel. En 2018, une version augmentée du PNACC a été adoptée qui court jusqu'en 2022.

Source : <https://www.ecologie.gouv.fr/adaptation-france-au-changement-climatique>

E. Réponse 2

Le PNACC-2 court sur la période 2018-2022.

Source : <https://www.ecologie.gouv.fr/adaptation-france-au-changement-climatique>

F. Réponse 3

Action phare du deuxième plan national d'adaptation au changement climatique, le Centre de ressources sur l'adaptation au changement climatique a été présenté lors de l'édition 2020 du Salon des maires et des collectivités locales.

Conçu pour accompagner tous les acteurs de l'adaptation au changement climatique, ce nouveau centre de ressources donne accès à des informations personnalisées sur la réalité du changement climatique, ses enjeux et les solutions existantes. Il permet d'outiller tous les acteurs et de les mettre en capacité d'agir au moyen de cinq parcours utilisateurs (élu, technicien de collectivité, particulier, bureau d'études). Tous les thèmes de l'adaptation au changement climatique y sont traités. Des pages spécifiques regroupent les informations régionales (cartographie des initiatives locales, répertoire des acteurs locaux, etc.). Un moteur de recherche offre des accès à différentes ressources : rapports, fiches, guides, synthèses, projets de recherche, etc.

Source : <https://www.ecologie.gouv.fr/adaptation-france-au-changement-climatique>

G. Réponses 1 et 4

La trajectoire de réchauffement de référence qu'il est proposé de retenir pour adapter progressivement la France au réchauffement climatique est de +3°C de réchauffement au niveau mondial en 2100, ce qui représente +4°C en France au même horizon temporel. Cette trajectoire postule un niveau de réchauffement mondial de +1,5°C en 2030, +2°C en 2050 et donc +3°C en 2100, soit un niveau de réchauffement en France métropolitaine de +2° en 2030, +2,7°C en 2050 et +4°C en 2100.

Source : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/DP_TRACC.pdf

H. Réponse 2

La SFEC sera constituée des troisième éditions de la SNBC, de la PPE (qui couvrira la période 2024-2033) et du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC).

Source : <https://concertation-strategie-energie-et-le-climat.strategie-francaise-sur-lenergie-et-le-climat>

I. Réponse 2

Le Cerema a calculé, selon plusieurs scénarios, que le nombre de logements (maison et appartement) potentiellement atteints par le recul du littoral en 2100 serait compris entre environ 5 000 et 50 000 en métropole et dans les DOM.

Source : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/cerema-estime-que-recul-du-trait-cote-pourrait-toucher-jusqu-a-50%20000-logements>

J. Réponse 3

Selon un nouveau rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ) et le centre d'information et de données GRIP-Arendal, les changements climatiques et l'évolution de l'utilisation des sols devraient rendre les feux incontrôlés plus fréquents et plus intenses. Les experts prévoient une augmentation mondiale des incendies extrêmes pouvant atteindre 14 % à l'horizon 2030, 30 % d'ici à 2050 et 50 % d'ici à la fin du siècle.

Source : <https://unfccc.int/fr/news/les-incendies-incontrôlés-vont-augmenter-de-50-d-ici-a-2100-et-les-gouvernements-n-y-sont-pas>

K. Réponse 2

Avec un réchauffement de 1,5 °C par rapport à la période préindustrielle, 32 % des 2 234 stations de ski d'Europe seraient confrontées à un « risque très élevé » de pénuries de neige.

Sources : Nature.com et Le Monde.

L. Réponses 1, 2 et 3

Face aux risques de crues, d'inondation et de submersion, les territoires peuvent :

- Rendre les sols perméables pour éviter les inondations et préserver les ressources en eau : cela facilite l'infiltration de l'eau et permet de renflouer les nappes phréatiques.
- Créer des zones d'expansion de crues : cela va permettre à la rivière de reconnecter son lit mineur avec son lit majeur. En période d'hautes eaux ou de crues, l'eau peut s'épandre dans ses bras morts, forêts alluviales, prairies inondables ... Cette expansion dans ces zones tampons limite la violence des inondations.
- Effectuer des travaux d'enrochement pour limiter l'érosion du littoral.

Source : <https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/dossiers-thematiques/impacts/inondation>

M. Réponses 1, 2 et 3

Annoncé en mars 2023, un plan Eau national prévoit 53 mesures pour économiser l'eau. Son objectif est de réduire de 10% la quantité d'eau prélevée d'ici 2030. Parmi ces mesures prévues :

- Réutiliser 10 % des eaux usées (de pluie, issues de process industriels, des douches, etc.) d'ici 2030, contre moins de 1 % actuellement. Le Plan Eau prévoit notamment la valorisation des eaux dites "non-conventionnelles" avec pour objectif de développer 1 000 projets de réutilisation sur l'ensemble du territoire d'ici 2027.

- Démocratiques : les arbitrages doivent être réalisés de manière démocratique et non autoritaire, grâce à des processus de concertation et de décision collective qui permettent de faire travailler citoyens et citoyennes sur ces arbitrages.
- Anticipés : les arbitrages doivent être anticipés et non pas réalisés au dernier moment. Cette condition est directement liée à la précédente car les arbitrages effectués au dernier moment ont peu de chances d'être démocratiques.
- Non-brutaux : les arbitrages doivent être non brutaux. Si renoncer à certaines activités, infrastructures ou technologies sera nécessaire, il est également important de comprendre la nature des attachements qui lient la population avec ces réalités, pour mieux anticiper les réticences et accompagner les choix afin qu'ils ne soient pas brutaux.

N. Réponses 2

Source : <https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/dossiers-thematiques/impacts/secheresse>

- Restaurer les zones humides : marais, tourbières, lacs, étangs, mangroves, ... ces milieux agissent comme des éponges : en cas de pluie ils absorbent l'eau, limitant ainsi leur ruissellement et donc les inondations. En période sèche, ils relâchent l'eau peu à peu, alimentant les nappes souterraines et les cours d'eau.
- Informer au mieux des restrictions en fonction de la géolocalisation, la catégorie d'usager et communiquer les éco-gestes selon la situation hydrologique locale.



Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
Secrétariat général
Service de la transformation ministérielle et de l'animation du réseau | STMAR
Sous-direction de l'innovation pour les transformations | SDIT



92055 La Défense CEDEX
Tél. : 01 40 81 95 57

fabrique.transitions@developpement-durable.gouv.fr
www.innovation-transformations.ecologie.gouv.fr